

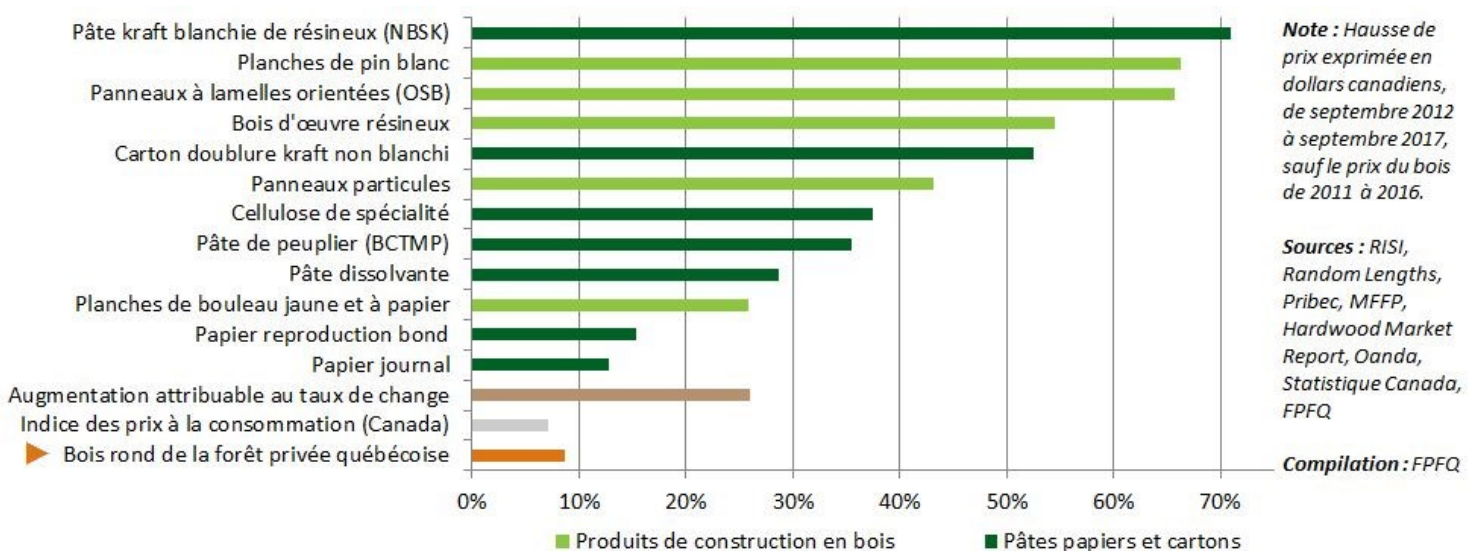
État des marchés des produits forestiers

Nous vivons actuellement la troisième plus longue période d'expansion économique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Souvent qualifiée de timide en raison d'une croissance lente, la reprise économique se poursuit depuis plus de huit ans et motive en grande partie la demande croissante pour bon nombre de produits forestiers (pâte de bois, panneaux, bois d'œuvre et produits de bois à valeur ajoutée). Autant les marchés émergents, la Chine en tête de proue, que le traditionnel marché américain, se sont avérés de formidables débouchés pour les produits forestiers canadiens. Parallèlement, de nombreux phénomènes ponctuels et structurels sont venus altérer l'offre et la demande de produits forestiers sur les marchés nord-américains.

1. **L'amélioration du marché de la construction** et de la rénovation domiciliaire aux États-Unis a propulsé la demande pour les produits de construction en bois. Les analystes s'accordent pour dire que ce marché n'a toujours pas atteint son plein potentiel.
2. La **bonne tenue de l'économie** entraîne une hausse de la demande des papiers d'emballage et autres cartons. Ceci est attribuable à l'effervescence économique qui accroît le commerce traditionnel d'une part, et par la progression des achats en ligne qui nécessitent davantage d'emballage individuel d'autre part.
3. La **baisse du dollar canadien** a amélioré la concurrence des produits forestiers canadiens sur les marchés internationaux. À titre d'exemple, les exportateurs canadiens génèrent actuellement un revenu en dollars canadiens 26 % plus important sur la vente d'un même panier de produits vendu en dollars américains qu'il y a cinq ans.
4. Les **contraintes à l'importation des papiers recyclés en Chine** ont contribué à rehausser l'importation de pâte de bois par ce pays. Les papeteries chinoises n'ont d'autre choix que de substituer la pâte recyclée par de la pâte de bois de fibre vierge puisque de nouveaux règlements environnementaux forcent la fermeture d'usines de recyclage de pâte chinoises.
5. Les **ennuis mécaniques simultanés** de plusieurs usines à travers le monde réduisent l'offre de pâte de bois sur les marchés alors que la demande s'accroît.
6. **L'ère numérique** provoque une diminution structurelle de la demande pour les papiers d'impression. Certaines papeteries convertissent leurs installations, d'autres ferment.
7. La **sévérité des catastrophes naturelles** a causé un ralentissement de la cadence de production et une complication des approvisionnements en bois de plusieurs usines. Les feux de forêt en Colombie-Britannique ont heurté plusieurs scieries et usines de panneaux, tandis que les ouragans ont forcé la fermeture temporaire de certaines usines de pâtes, papiers et cartons aux États-Unis. Qui plus est, plusieurs régions nécessiteront des produits de construction en bois pour répondre aux efforts de réparation et de reconstruction.

La hausse de la demande, l'évolution de l'offre et la baisse du taux de change ont favorisé une hausse du prix des produits finis sur les marchés qui va bien au-delà de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC). Au cours des cinq dernières années, la très grande majorité des produits forestiers a connu des hausses de prix appréciables au bénéfice de l'industrie forestière.

Augmentation du prix des produits forestiers depuis cinq ans



Au-delà de cette situation favorable, il faut savoir repérer les nuages noirs à l'horizon. Plusieurs risques guettent certains pans de l'industrie forestière (hausse du taux de change, crise économique imprévisible, concurrence étrangère accrue, etc.), mais c'est la montée du protectionnisme qui retient notre attention.

Protectionnisme sur les marchés des produits forestiers

Le protectionnisme devient un frein majeur au développement de l'industrie forestière canadienne dont la stratégie commerciale repose essentiellement sur les exportations. Notamment, la détérioration des relations commerciales avec les États-Unis doit inquiéter les acteurs de la filière forestière. Après tout, il s'agit du client le plus important de l'industrie forestière canadienne puisque 69 % des produits forestiers exportés y sont destinés.

Voici quelques exemples de cette politique économique qui risque de heurter l'industrie :

1. L'industrie canadienne subit les foudres des États-Unis par le biais de l'**imposition de droits compensateurs et antidumping de 9,92 % à 23,76 % sur le bois d'œuvre**. Ces droits qui totalisaient jusqu'à récemment près de 27 % sont sujets à révision et pourraient être confirmés de manière définitive prochainement. Jusqu'à présent, la demande sur les marchés pour le bois d'œuvre canadien s'est maintenue, permettant aux scieurs canadiens de refilet cette hausse de coût aux consommateurs. Néanmoins, ces taxes désavantagent indûment l'industrie canadienne qui sera la première à souffrir lorsque la demande diminuera.
2. Le déclenchement d'une nouvelle **enquête sur les exportations canadiennes de papier non couché à base de pâte mécanique** (ex. : papier journal) est une récente source de préoccupation. Dix papeteries québécoises sont potentiellement visées par cette démarche américaine. L'imposition d'une taxe provoquerait une destruction accélérée de la demande pour ces papiers puisque les consommateurs pivoteront naturellement vers des solutions numériques plutôt que d'assumer des charges plus importantes générées par les taxes. Un jugement négatif dans ce dossier occasionnerait un effet domino sur les scieries qui écoulent leurs copeaux à ces papeteries.
3. Les **droits compensateurs et antidumping sur le papier surcalendré** affectent déjà quatre papeteries canadiennes, dont celle de Produits forestiers Résolu à Kénogami. Les tarifs supplémentaires d'environ 20 % imposés depuis plus de deux ans constituent un fardeau de plusieurs dizaines de millions de dollars pour ces compagnies.
4. La **renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)** s'avère ardue en raison des exigences américaines quasi inacceptables pour les gouvernements canadien et mexicain. Il est de moins en moins clair que l'administration Trump désire en venir à une entente négociée avec ses voisins. Mettre fin à un partenariat commercial d'une telle ampleur ne sera pas évident pour le président, puisqu'il devra solliciter l'accord du Congrès américain qui semble beaucoup plus enclin à défendre l'entente commerciale. Advenant sa terminaison, les relations commerciales avec les États-Unis se complexifieront.

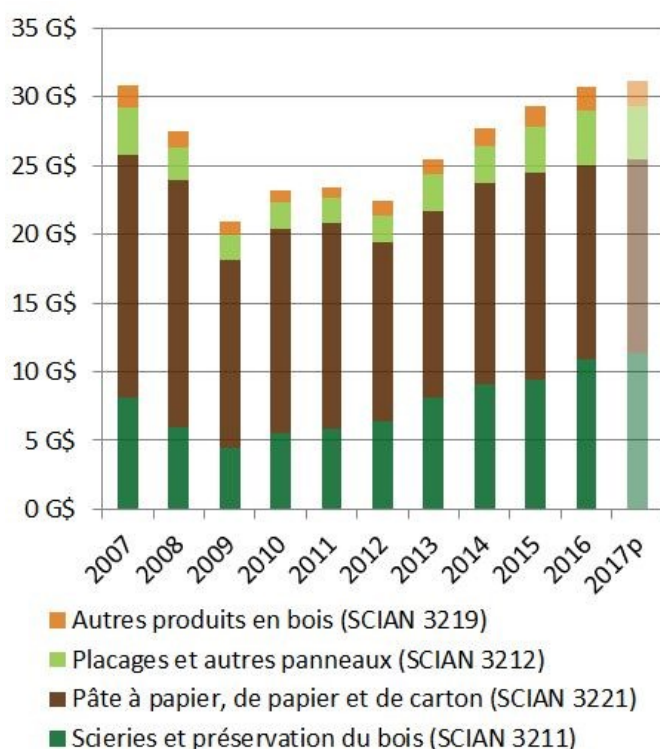
Il serait dommage que ce protectionnisme vienne briser l'élan de l'industrie forestière. Les exportations canadiennes ont franchi le cap des 30 milliards de dollars en 2016 et pourraient surpasser ce niveau en 2017 (+3,7 % pour la période de janvier à août). La reprise est particulièrement perceptible depuis 2012 alors que la valeur des exportations a cru à un rythme annuel composé de 8,2 %.

L'impact pour les producteurs forestiers

La hausse de prix pour les produits forestiers ne s'est pas transposée avec la même amplitude dans le marché du bois rond (voir figure au verso). Ceci s'explique par une hausse de l'offre de bois rond sur les marchés. La production est vigoureuse en forêt privée et l'activité en forêt publique s'est accélérée depuis l'implantation du nouveau régime forestier en 2013. La liquidation des peuplements résineux affectés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette empirera la situation.

La suspension temporaire des droits sur le bois d'œuvre au cours de l'automne aura permis à certaines scieries d'augmenter les prix offerts aux producteurs pour les billes de sciage résineux de bonne dimension. Pourront-elles maintenir ces prix maintenant que ces droits sont réactivés?

Exportations canadiennes de produits forestiers



Source : Innovation, Sciences et Développement économique Canada



Forêts de chez nous PLUS

Pour recevoir la version électronique de cette infolettre : foretprivee.ca
 Pour mettre fin à votre abonnement : bois@upa.qc.ca

Analyse et rédaction
 Vincent Miville, ing. f., M.Sc.